



Alois & Auguste

Stiftung Fondation Fondazione

Promotion de projets

Appel d'offres 2022/2023

La Fondation Alois & Auguste soutient les projets qui contribuent à améliorer la vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence et celle de leurs proches. Ces projets visent à développer les compétences et la qualité de la prise en charge, encourageant par là-même la coopération. En principe, la fondation ne soutient donc que les projets de portée nationale menés conjointement par au moins deux organisations. Il peut aussi s'agir de projets locaux, pour autant qu'ils soient innovants et/ou développent de bonnes pratiques qui puissent être reproduites dans d'autres régions de Suisse.

La fondation continue à accepter des offres pour l'appel 2021/22, sur le thème de l'engagement des bénévoles. L'appel d'offres 2022/2023 est cependant ouvert.

Les programmes soutenus sont les programmes de **partenariat** qui sont/seront ancrés dans la **pratique** et qui développent des compétences en matière de démence.

Les candidates et candidats doivent en outre démontrer comment ils assureront la poursuite durable du projet après le financement initial de la Fondation Alois & Auguste et évaluer l'impact du projet en lui-même.

Procédure de soumission

Les esquisses de projet doivent être soumises jusqu'au 15 mars 2023, en utilisant ce formulaire :

<https://alois-auguste.ch/projekteingabe/projektskizze/>

Dans sa séance du 25 avril 2023, le Conseil de fondation sélectionnera sur la base des esquisses de projet les candidates et candidats qui seront invité-e-s à soumettre une demande complète. Ces derniers sont tenus de soumettre la demande complète jusqu'au 15 septembre. Le Conseil de fondation décidera lors de sa séance du 31 octobre de l'attribution d'un soutien financier.